



fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

Réunion du Comité Départemental du Cantal

- 5 Mars 2015 -
Le Lioran

Présents :

Mme Isabelle Mellin , Vertical Vic, Présidente CD 15
M. Xavier Anthony, Vertical Vic,
M. Hervé Lagarde, Amicale Laïque de Saint Flour
Mme Julie Mellinger, Amicale Laïque de Saint Flour
Mme Lisa Manetti, Amicale Laïque de Saint Flour
M. Renaud Chiffre, Lioran Ski Alpinisme
M. Nicolas Gominard, Lioran Ski Alpinisme
M. Philippe Semeteys, Aurillac Montagne Escalade

Excusés :

M. Jean Pierre Force
M. Jean Pierre Nicolas
Mme Linda Benard

Point sur les activités fédérales pour les nouveaux élus

En 2015, 4 clubs sont affiliés FFME :

- Aurillac Montagne escalade
- Lioran Ski Alpinisme
- Vertical Vic
- Amicale Laïque de Saint Flour

Le nombre de licenciés cantaliens est passé de 272 en 2013 à 401 en 2014. Cette belle augmentation de 47,5 % est en grande partie due à la création de la section de l'Amicale Laïque de Saint Flour.

Les événements :

- Les 14 et 15 Juin 2014 ont eu lieu les étoiles du sport. Le CD 15 participera à nouveau à cette manifestation le 14 Juin 2015 à Vic-sur-Cère.
- Le 4 Novembre 2014 le championnat départemental de difficulté s'est déroulé à Saint Flour. Cette compétition a regroupé 140 participants, venant des différents clubs du Cantal.

Les formations :

Les formations sont de la compétence du Comité Régional Auvergne, avec lequel nous avons organisé en 2013 :

- Gestion des équipements de protection individuels (EPI) à laquelle ont participé 7 licenciés du Cantal.
- Juge de difficultés : 8 participants.

En 2014, toutes les formations ont été annulées faute de candidats suffisants

En 2015 :

- Une formation équipier devrait se dérouler en Auvergne prochainement ; le Cantal souhaiterait présenter sa candidature pour l'organiser sur un de ses sites. Celui-ci devra offrir une possibilité de création et rénovation de voies. La formation se déroulerait sur une semaine, et la logistique d'accueil des intervenants et participants serait organisée par le CD du département hôte.
- Une formation d'initiateur SAE est en cours de programmation avec le CR.

Le matériel disponible au sien du CD :

- 6 paires de crampon. Il a été décidé de ne pas changer les paires endommagées (anti-snow), une réparation « artisanale » pourrait être envisagée.
- 2 paires de raquettes de neige.
- 3 packs ARVA.
- 2 cordes statiques (nécessaires pour pouvoir accueillir la formation équipeur)

Ces matériels sont mis en location auprès des clubs, sauf les cordes.

8 autres paires de raquettes de neige pourront être éventuellement récupérées du CR Auvergne. Si cela se fait il est envisagé de les répartir dans les différents clubs et de les proposer à la location.

Le CD 15 met également à la disposition des clubs une centaine de gobelets écologiques réutilisables Ecocup®, ainsi qu'un oriflamme FFME.

La salle des Galinottes :

Une mise aux normes des surfaces de réception autour de l'hexagone central a été effectuée en 2014, ainsi que la mise aux normes électriques du pan inclinable.

Investissement prévu : clefs pour le montage/démontage des prises.

Le projet de site internet :

Il a été décidé de réaliser un site internet du CD 15 répondant au besoin d'information et de mise en relation pour des personnes s'intéressant aux activités régies par la FFME dans le Cantal.

Après débat il a été décidé de prendre contact avec le CDOS (Isabelle), pour la création d'un site ; il conviendra de prendre une décision sur l'hébergement du site (gratuit avec publicité ou payant) ; Xavier ANTHONY se propose pour travailler sur la création du site. Isabelle fournira les coordonnées de la personne à contacter au CDOS.

Les sites extérieurs :

La décision de mise à jour du topo-guide d'escalade du Cantal a été lancée en 2014, sous la maîtrise d'ouvrage du CD15 ; ce dernier a confié au Club Aurillac Montagne Escalade cette mise à jour. Le CD a pris contact d'une part avec le Conservatoire National Botanique du Massif Central pour la rédaction des pages concernant l'environnement, et d'autre part avec la Ligue de Protection des Oiseaux ainsi que l'association de protection des chauves-souris en Auvergne, pour réaliser des pages dédiées sur ces espèces présentes sur notre territoire. Une réunion doit être planifiée très rapidement, pour présentation par le club AME des travaux réalisés, et pour construire la mise en page du document, afin de présenter une maquette aux institutionnels. Avec cette maquette, le CD pourra faire chiffrer l'édition de ce document. L'ouvrage devrait être abouti avant l'été 2015 et le CD sera responsable de son édition.

Informations financières

L'assemblée générale du CD a voté une cotisation départementale de 2,5 € par licence pour l'année 2015, sachant qu'il s'agit de la principale source de financement propre du CD15.

Dossiers de demande de subventions:

- CNDS : comme rappelé aux différents clubs du département, la DDCSPP demande une remontée des dossiers de demandes de subvention, via les « têtes de réseaux » que sont les comités départementaux, eux-mêmes sollicités par le Comité Régional pour acter les principes des actions menées sur la région.

Les dossiers devant être rendus avant le 20 mars 2015 à la DDCSPP, les clubs doivent faire remonter leurs demandes avant le 12 mars au CD15 (Isa), qui intégrera ces demandes dans le dossier CD15.

Calendrier :

-Remontée des dossiers des clubs au CD15 : avant le 12 mars.

-Formulation de l'avis du CD15 auprès de la DDCSPP pour l'ensemble des demandes de subventions reçues par la DDCSPP (cohérence des demandes entre les actions du CD15 et du Comité Régional) : semaine.

Conseil Général : dans le cadre de la charte pour le sport signée avec le CG 15, un exemplaire de demande de subvention lui sera transmis ainsi que le bilan 2014 (pour le 20 mars - Isa)

Elections complémentaires au bureau du CD15

Postes à pourvoir : secrétaire général, trésorier

Candidats : Philippe SEMETEYS, Lisa MANETTI, Xavier ANTHONY

Elus :

Trésorier	Philippe Semeteys (8 voix)
Secrétaire générale	Manetti Lisa (8 voix)
Secrétaire adjoint	Xavier Anthony (8 voix)

Commissions :

Commission alpinisme et ski : Jean-Pierre FORCE, Nicolas GOMINARD

Commission canyoning : Renaud CHIFFRE

Commission escalade : Julie MELLINGER, Hervé LAGARDE

Commission handicap : Jean-Pierre NICOLAS,

Commission formation : isabelle MELLIN

Fait à Saint Flour,
Le 23/03/2015
La Secrétaire Générale

L. MANETTI
